

exigé cette abdication du *Globe*, n'a pas fait preuve d'un grand tact. Dans son intérêt, il aurait dû plutôt modérer le zèle de son converti. Une évolution mieux concertée eût permis au *Globe* d'entraîner insensiblement ses adhérents à sa suite, et M. Blake en eût profité. Mais à présent, c'est un coup raté. Le *Globe* s'est déconsidéré sans autre profit pour M. Blake que l'affaiblissement qui en résulte pour lui.

A. GÉLINAS.

## CHAMBRE LOCALE

M. Mercier a proposé, mardi dernier, sa motion demandant l'abolition du Conseil législatif.

M. Mathieu a proposé l'amendement qui suit :

Que tous les mots après " que " dans le premier paragraphe soient retranchés et remplacés par les suivants. Dans l'opinion de cette Chambre toute législation par le parlement de l'Angleterre, modifiant ou tendant à modifier la constitution de cette province serait un empiètement sur les pouvoirs donnés à cette province par l'acte de l'Amérique du Nord de 1867, et une infraction de ces droits, et qu'il serait inexpédient et dangereux pour l'autonomie de la province que cette Chambre favorisât une telle législation ;

Que cette Chambre est d'opinion que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, donne tous les pouvoirs nécessaires pour modifier la composition de la législature de la province ;

Qu'une telle modification ne peut être accomplie que par l'action conjointe des deux branches de la législature ;

Qu'en même temps cette Chambre désire exprimer le vœu que les dépenses de cette branche comme des autres branches de la législature soient réduites à la limite la plus basse possible sans nuire à l'efficacité des devoirs qui leur sont imposés, et que cette Chambre voie avec satisfaction l'initiative que le Conseil législatif a déjà prise dans cette direction.

L'hon. M. Marchand dit que cet amendement tend à détourner la Chambre de la vraie signification de la proposition du député de Saint-Hyacinthe, et à empêcher de donner un vote direct sur la question en débat. Il soutient que le peuple s'est prononcé sur cette question de l'abolition du Conseil législatif, en plusieurs circonstances. Il propose l'amendement suivant à l'amendement :

Que par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, la législature de cette province a le pouvoir de modifier de temps en temps la constitution de cette province ;

Que l'expérience a prouvé que les affaires publiques d'une province dans cette confédération peuvent être administrées au moyen d'une législature composée d'un lieutenant-gouverneur et d'une seule Chambre appelée Assemblée législative ;

Qu'en conséquence cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable que la composition de la législature de cette province soit modifiée par l'abolition du Conseil législatif.

L'amendement de M. Marchand est rejeté par la division suivante :

POUR.—MM. Blais, Boutillier, Boutin, Cameron, Dupuis, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, McShane, Meikle, Mercier, Mollur, Nelson, Parent, Poirier, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn, Watts.—Total, 27.

CONTRE.—MM. Audet, Beaubien, Bergevin, Beaudet, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Desaulniers, Deschênes, Duckett, Duhamel, Flynn, Fortin, Gauthier, Houd-Lalonde, Lavalée, LeCavallier, Loranger, Lynch Magnan, Mathieu, Murphy, Paquet, Picard, Racicot, Robertson, Robillard, Sawyer, St-Cyr, Taillon, Tarte, Wurtele.—Total, 35.

L'amendement de M. Mathieu est ensuite adopté sur la même division.

Le gouvernement local a une majorité de huit à neuf voix. M. Murphy a suivi l'exemple de MM. Flynn, Paquet et al. Nous le répétons : puisque les chefs des deux partis ne peuvent compter sur leurs partisans et qu'ils sont à la merci de gens qui vendent cher quelquefois leurs faveurs, qu'ils fassent donc eux-mêmes la fusion dans l'intérêt du pays afin de former un gouvernement fort, indépendant et capable de résister à toutes les influences indues.

On passe d'un camp à l'autre à l'heure qu'il est comme les moutons sautent d'un champ dans l'autre pour trouver plus

d'herbe.

Trois dangers menacent nos institutions locales : le mépris, le ridicule et la pauvreté.

Et les libéraux n'ont pas besoin de penser qu'ils feraient mieux s'ils revenaient au pouvoir ; ils ne pourraient faire autrement que les conservateurs sous ce rapport, ils seraient à la merci des médiocres, des ambitieux et des spéculateurs.

L.-O. D.

## ÉCHOS

Encore un autre journal libéral qui se convertit au conservatisme. Le *Provincial* a suivi l'exemple de l'*Eclair*. Le voilà journal ministériel. C'était le dernier organe qui restât à l'opposition dans le district de Québec. La fusion ne doit pas être loin.

Il ne nous manque plus, dit spirituellement à ce propos le *Courrier de Montréal*, que la *Patrie*, la *Gazette de Sorel* et le *Franco-Canadien* pour avoir l'*Union* (!) et la *Concorde* (!)

\* \* \*

Le *Canadien* répond à la question que nous lui posions la semaine dernière, en disant que " M. Tardivel n'est l'auteur ni de l'un ni de l'autre des écrits en question, quoiqu'il les approuve entièrement tous deux."

Nous prenons note de cette déclaration, que nous aimons à supposer exempte de réticence mentale, comme aussi du ton relativement modéré que notre confrère prend maintenant vis à vis de nous. Encore un pas dans cette voie et le *Canadien* sera à peu près convenable.

\* \* \*

Le mal du déboisement ravage aussi les Etats-Unis. Si on ne l'arrête, il aura paralysé avant longtemps la prospérité du nouveau monde. Qui eût prévu que l'Amérique, le continent forestier par excellence, aurait si tôt à apprendre de l'Europe l'art de se protéger contre le déboisement, ce fléau qui a tué la Grèce, après la Judée, et qui est en voie de produire le dessèchement de l'Espagne et du midi de la France. Les forêts, qui sont le réservoir de l'humidité, sont la source mystérieuse de la fertilité des campagnes. N'est-il pas désolant de voir avec quelle insouciance on les laisse détruire partout, dans notre pays, comme si elles étaient inépuisables ? Pour avoir trop laissé faire, nous en sommes à éprouver le besoin, qui ne tardera pas à se changer en nécessité, du reboisement partiel de nos terres. Avant longtemps, nos législateurs seront forcés d'y pourvoir. Le congrès des Etats-Unis vient de leur donner un exemple qu'ils devraient suivre, en votant un crédit destiné à l'étude de ce sujet de la préservation des forêts et du reboisement. C'est un curieux spectacle que de voir les gouvernements du nouveau continent dans cette position. Qui eût prédit aux découvreurs de l'Amérique que ses immenses forêts vierges, qu'ils croyaient inépuisables, en seraient si tôt à ce point !

\* \* \*

Il paraîtrait que le mérite de la victoire libérale en Angleterre revient pour la plus grande partie à lord Hartington, qui s'est employé avec une habileté consommée pendant toute la campagne à réparer les bévues de M. Gladstone tout en parant les coups de lord Beaconsfield. Sans son action, l'issue de la bataille eût été, dit-on, bien différent.

Ce fut lui qui détruisit d'un discours l'effet de la fameuse lettre de lord Beaconsfield au lieutenant-général d'Irlande, au sujet de la politique coloniale. Ce fut encore lui qui répara le mauvais effet des déclarations de M. Gladstone, en se prononçant énergiquement contre le principe de la non-intervention. Le peuple, que ces deux points surtout inquiétaient, se laissa rassurer, n'écoula plus les dénégations des conservateurs, et donna à lord Hartington la victoire dont on réclame le crédit pour M. Gladstone, qui n'aurait

jamais su l'obtenir s'il eût été seul et qui n'était bon qu'à compromettre la cause.

Lord Hartington s'est ainsi montré bien supérieur à son aîné comme stratège et tacticien. Il a guidé en réalité dans cette occasion les destinées du parti whig, dont il sera avant longtemps le chef incontesté. On sait que la reine a tenu à le reconnaître comme tel de préférence à Gladstone, lorsqu'il s'est agi de la formation du gouvernement. C'est à lui qu'elle s'est adressée d'abord, et à son refus qu'elle a mandé ensuite M. Gladstone.

\* \* \*

Les funérailles de M. George Brown, au mois dernier, ont donné lieu à une discussion dont les derniers échos n'ont pas encore fini de se répercuter, à propos de l'action des catholiques qui assistent aux enterrements protestants. D'abord on a remarqué que des journaux catholiques et conservateurs avaient paru en noir à l'occasion de la mort du rédacteur du *Globe*. Pour se justifier, ces journaux ont mentionné le fait que Mgr Lynch, archevêque de Toronto, avait lui-même pris le deuil et assisté avec plusieurs de ses prêtres aux funérailles du chef libéral. A cela, le *Journal des Trois-Rivières* a répliqué en rapportant certaines paroles de Pie IX à ce sujet même. Le saint pontife, ayant un jour à parler du relâchement des catholiques libéraux, aurait formellement désavoué, entre autres pratiques suivies par cette sorte de catholiques, celle d'assister sans scrupule aux funérailles de protestants. Il aurait parlé de cette pratique comme *excessivement blâmable*. Le mot est énergique. Pie IX l'adressait à des laïques. Qu'eût-il dit d'un archevêque qui se serait placé dans ce cas.

Il faut reconnaître que la logique du *Journal des Trois-Rivières* est impitoyable. On est encore à attendre l'explication de Toronto.

\* \* \*

M. Gladstone avait à répondre à une curieuse interpellation, dans la Chambre des Communes, ces jours derniers. C'était au sujet de la nomination du marquis de Ripon comme vice-roi des Indes en remplacement de lord Lytton. Lord Ripon, comme on le sait, est un converti au catholicisme. Il est pour cette raison assez mal noté parmi une certaine classe de protestants. L'un des députés de cette catégorie s'est en conséquence avisé de demander au ministre s'il n'était pas vrai que le nouveau vice-roi fût membre de la société de Jésus (*sic*). M. Gladstone dut répondre négativement.

Cet incident, qui dénote une singulière ignorance de la part de celui qu'il a provoqué, si toutefois il n'est pas le fait de quelque farceur, prête à rappeler cette fameuse scène arrivée il y a quelques années au congrès américain, alors qu'un membre républicain, pris d'un beau zèle contre le catholicisme, se leva pour dénoncer publiquement le Syllabus, nouvellement énoncé, comme contenant les propositions les plus immorales. Le brave homme avait lu de travers. Il avait pris des affirmatives et il arguait en conséquence. On voit d'ici l'effet et le coup d'épée dans l'eau que cela faisait.

Le *commoner* qui vient de demander sérieusement si lord Ripon n'est pas jésuite est à peu près de la même force que ce *congressional*. Heureusement que les protestants de ce calibre sont rares.

\* \* \*

Nous accusons réception avec remerciements de la nouvelle brochure que vient de publier M. Drapeau sur " La question du tombeau de Champlain." L'infatigable chercheur établit assez bien dans cet ouvrage la thèse qu'il avait déjà énoncée antérieurement sur le même sujet.

On s'est mis, depuis quelques années, à chercher le tombeau de Champlain, dont les *Relations des Jésuites* n'indiquent pas clairement l'endroit.

M. Drapeau le place à l'extrémité des édifices parlementaires, près du mur des fortifications. Ce mur, élevé en 1794, se trouve à traverser le site de l'ancien cime-

tière, où s'élevait, d'après M. Drapeau, la chapelle et le monument funéraire du premier gouverneur du Canada, et où M. Larocque, le sergent-d'armes, cultive avec tant de succès de nos jours, sous la protection bienveillante de la Chambre, des choux et des raves, au lieu de fleurs et de saules pleureurs, comme il conviendrait à un champ funèbre. Vu de la terrasse, le jardinet aérien de M. Larocque, que l'on domine de ce point, mais qui lui-même domine la basse-ville, donne une vague idée, en petit, de ce que pouvaient être les jardins suspendus de Babylone.

M. Drapeau voudrait que l'on change la destination actuelle de cet emplacement historique, et qu'au lieu de l'abandonner aux goûts agrestes du sergent-d'armes, la Chambre y fit élever un monument à la mémoire du fondateur de la Nouvelle-France.

Tout cela vient à l'encontre de l'opinion soutenue jadis par MM. les abbés Laverdière et Casgrain, qui voulaient que la chapelle de Champlain fût à la basse-ville. La question a aussi été soumise à un concours, à Québec, tout récemment, par le comte de Premio-Real. La thèse de M. Drapeau paraît, cependant, la mieux établie de toutes celles qui ont été émises jusqu'ici. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne pourrait souhaiter un site mieux disposé pour y ériger un monument, n'était le dérangement qu'en éprouverait notre estimable sergent-d'armes. Mais que M. Drapeau prouve son point un peu plus clairement encore, et nous sommes certain que cette objection n'en sera pas une, et que M. Larocque livrera patriotiquement son champ de légumes. Il ne restera plus alors qu'à faire accepter l'idée par la législature et à obtenir le crédit nécessaire à la construction du monument.

A. GÉLINAS.

## M. Fréchette couronné par l'Académie Française

Ce que nous annonçons comme une probabilité est aujourd'hui un fait certain. Fréchette a eu l'honneur si apprécié en Europe d'être couronné par l'Académie Française. C'est un honneur national. Nous avons juste le temps d'annoncer cet événement si important pour notre nationalité.

Il est évident qu'un certain nombre d'hommes politiques et de marchands s'occupent d'unir plus intimement les colonies anglaises à leur mère-patrie au moyen d'une espèce de fédération de toutes les parties de l'empire britannique. On peut s'attendre alors à voir ici opposer à ce projet singulier celui d'une fédération américaine ou, si l'on veut, d'une union commerciale du Canada avec les Etats-Unis.

Le concert donné par M. Prume, la semaine dernière, a eu un grand succès. Madame Prume a chanté avec un naturel, une grâce et une précision qui ont été fort admirés. Elle a appris, à l'art si difficile de bien chanter qui consiste beaucoup à bien parler, à donner à chaque sentiment, à chaque mot son expression. Faire des éloges de MM. Prume et Lavallée est banal. A l'exception du premier quatuor qui ne nous a rien dit, tous les morceaux du programme étaient admirablement choisis. M. Trudel a mieux chanté que jamais ; il n'aurait pas beaucoup de progrès à faire pour devenir un tenor remarquable.

## LE PLUS GRAND BIENFAIT

Un remède simple, pure et inoffensif, qui guérit toujours, et détourne les maladies en gardant le sang pur, l'estomac régulier, les reins et le foie actifs, est le plus grand bienfait qui puisse être conféré à l'homme. Ce remède est les Amers de Houblon, et les milliers de malades qui ont été guéris par son usage ne cessent d'en témoigner leur reconnaissance aux propriétaires. Voulez-vous en faire l'essai. Voyez une autre colonne.